



objectif
emploi

Service public de l'emploi
Office régional de placement

Décembre 2010

N°7



Marché du travail

Années à venir décisives pour le Jura

Willemin-Macodel

Une entreprise delémontaine
qui a pignon sur le monde

Santé au travail

Un colloque a fait le point
sur cette thématique

Quand le travail rend malade

Le Service des arts et métiers et du travail (SAMT) a organisé le 26 novembre un colloque intitulé «Sous l'emploi, le travail». Différents intervenants de qualité, ont sensibilisé l'auditoire aux risques croissants d'atteinte à la santé liés à l'évolution du travail. Texte Didier Walzer

Le Français Francis Ginsbourger, économiste du travail, a souligné «la mutation de très grande ampleur vécue par le monde du travail occidental». Selon lui, le travail est toujours plus souvent vécu comme un labeur et de plus en plus rarement comme quelque chose assimilable à une œuvre. Fort de ce constat, l'expert s'est attelé à expliciter l'étymologie des mots travail et emploi à travers les âges afin d'en dégager l'évolution du sens pour l'être humain.

Dans une 2^e intervention, Jean-François Marquis, collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) démontrait que «l'exposition aux risques physiques est de plus en plus

élevée au fur et à mesure que l'on descend l'échelle sociale. Les femmes sont notamment surexposées aux positions douloureuses et au bruit dans l'industrie».

Selon l'enquête menée par ce spécialiste, un salarié sur six en Suisse est confronté à un cumul des risques physiques et psychosociaux. Toutefois, «la santé de la population active est meilleure que celle des gens qui ne travaillent pas sans l'avoir choisi», a expliqué Jean Parrat, hygiéniste du travail au SAMT. Assertion corroborée par Jean-François Marquis pour qui une femme au chômage a 5,5 fois plus de risque d'être en mauvaise santé qu'une autre qui dispose d'un emploi.

Compte tenu de notre important secteur industriel régional, lequel emploie environ 45% de travailleurs peu ou pas qualifiés, il apparaît, sur la base des études présentées par les différents intervenants, que notre population active est particulièrement exposée au risque de rencontrer des problèmes de santé en relation avec le travail.

Davor Komplita, psychiatre du travail à Genève, pose un diagnostic formel: «Une personne sur deux qui ne va pas travailler, c'est précisément parce qu'elle travaille!» Il estime que les problèmes de santé mentale sont une pandémie due au monde professionnel contemporain. «Les gens très abîmés le sont par la peur, l'humiliation et l'angoisse de ne rien pouvoir changer à leur mal-être au boulot.» Chiffre officiel, le stress professionnel occasionne en Suisse un coût annuel de 4,2 milliards de francs.

L'impact du travail sur la santé des individus et leur identité constitue assurément un enjeu majeur. Dans ce contexte, les activités du SAMT en matière de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement des entreprises en relation avec le thème de la santé au travail, sont importantes et seront encore davantage développées dans le futur.



Les intervenants et organisateurs du colloque Sous l'emploi, le travail: Francis Ginsbourger, Jean Parrat (SAMT), G rald Kaech (chef SAMT), Davor Komplita, Jean-Fran ois Marquis et l'animateur Marc Benninger (HR Today).

N°7 Décembre 2010

Santé au travail 2

Une thématique débattue lors d'un colloque

L'édito 3

Marché du travail jurassien 4/5

Gérald Kaech, chef du SAMT, livre sa vision d'avenir

Willemin-Macodel 6/7

Portrait d'une entreprise en plein essor

Allocations d'initiation au travail (AIT) 8

Soutien pour former les nouveaux collaborateurs

«Une personne sur deux qui ne va pas travailler, c'est précisément parce qu'elle travaille!»

Davor Komplita, psychiatre du travail

Par Jean-François Marquis, historien, auteur de *Conditions de travail, chômage et santé. La situation en Suisse à la lumière de l'enquête suisse sur la santé 2007*, éditions Page deux, 2010

La santé au travail, vaste chantier

L'enquête suisse sur la santé le montre: une majorité des salariés sont exposés dans leur travail à des risques physiques (charges lourdes, positions douloureuses...) ou à des risques psychosociaux (pas assez de temps pour finir son travail, pas de soutien de ses collègues...).

Or, un homme exposé à ces risques a deux fois plus de chance d'être en mauvaise santé que celui qui n'est pas exposé à de tels risques.

De manière atténuée, il en va de même pour les femmes.

Ces résultats confirment ce que de nombreuses études scientifiques ont mis en évidence dans d'autres pays.

L'intensification du travail, depuis 20 ans, a fortement contribué à cette situation. Sans oublier l'effet très négatif pour la santé de l'insécurité de l'emploi.

Dans le réputé *British Medical Journal* (22 juin 2010), un groupe de spécialistes constate: «Pour comprendre l'impact des relations de travail sur la santé des salariés, la clé est de réaliser l'importance du pouvoir de négociation des salariés.».

En Suisse, ce pouvoir est miné: droit du travail minimaliste, conventions collectives de travail souvent faibles et sans force de loi, licenciements antisyndicaux tolérés (condamnés par l'Organisation internationale du travail)...

Si l'on se préoccupe de la santé de la population, il faut changer cette situation.

«Les cinq-sept prochaines années seront décisives pour le Jura»

Gérald Kaech, chef du Service des arts et métiers et du travail (SAMT) du canton du Jura, qui part en retraite fin décembre, nous livre ses réflexions sur le Jura industriel de demain. Interview. Propos recueillis par Didier Walzer

Vous êtes à la tête du SAMT depuis 1999; quel regard portez-vous aujourd'hui sur le marché du travail à quelques jours de votre départ en retraite?

La libre circulation des personnes constitue naturellement le fait nouveau et marquant dans le processus d'évolution du marché du travail cantonal. La suppression du principe de priorité à la main-d'œuvre indigène et la modification de l'offre et de la demande due à la disponibilité d'une main-d'œuvre frontalière nombreuse et toute proche se sont traduites rapidement par une concurrence plus vive soutenue par le recours accru aux agences de placement privées. Résultat prévisible et constaté, un accroissement marqué du chômage des seniors et du chômage structurel, accompagné d'une pression avérée sur des salaires jurassiens déjà relativement bas dans certaines branches et entreprises.

Si ces effets sont plutôt négatifs pour le Jura, il faut souligner que le processus d'ouverture a, en contrepartie, été très profitable à l'économie jurassienne en permettant à nos entreprises industrielles de se développer et de surmonter sans trop de séquelles la

crise d'une violence exceptionnelle survenue dès l'automne 2008.

Aujourd'hui, notre industrie est performante et reste de loin le principal pourvoyeur d'emplois – environ 35%. Toutefois, elle est encore trop axée sur la sous-traitance, insuffisamment diversifiée et trop peu orientée vers les technologies porteuses, telles que les technologies médicales ou encore les nanotechnologies. En un mot, notre secteur principal, l'industrie, est encore trop vulnérable aux crises qui ne manqueront pas de se reproduire dans les années à venir.

Vulnérabilité, chômage structurel croissant, emplois trop peu rémunérateurs, n'est-ce pas un portrait un peu catastrophiste, comment voyez-vous l'avenir?

Non, c'est tout simplement un diagnostic réaliste, nécessaire au choix des bons remèdes. Ce qui me permet simultanément d'affirmer qu'un futur industriel demeure grand ouvert et à portée de main de nos entreprises avec l'appui des pouvoirs publics, à condition de s'engager résolument et de manière convergente vers la modernisation, l'innovation et l'intégration de notre industrie

dans des chaînes de produits et de prestations à haute valeur ajoutée et moins sensibles aux crises. J'observe que cette transformation industrielle s'est déjà opérée dans diverses régions d'Europe.

Quid du Jura?

Je suis convaincu que cette transformation industrielle peut également réussir chez nous. D'ailleurs, je constate avec plaisir que plusieurs de nos entreprises sont d'ores et déjà engagées activement dans ce mouvement de transition porteur d'avenir. Les graines du futur industriel jurassien sont déjà en phase de germination et croissance. Un Jura industriel modernisé et axé sur les dynamiques technologiques porteuses constituera alors et toujours le socle d'une économie cantonale pourvoyeuse d'emplois de qualité et de salaires à la hauteur des aspirations professionnelles légitimes de notre population, en particulier de notre jeunesse.

Il en résultera une stabilisation de l'emploi en période de crise. Dans cette perspective, le partenariat social doit absolument être renforcé par l'introduction de conventions collectives



Gérald Kaech, chef du SAMT.

de travail généralisées avec salaires minimaux obligatoires dans toutes les branches.

Pour parvenir à relever ces défis, l'ouverture est indispensable?

Absolument. Notre ouverture culturelle, linguistique, économique et touristique vers nos voisins et amis de la métropole bâloise sera un des moteurs indispensables à cette transformation, la vallée de la Birse sa voie naturelle, son vecteur économique et relais vers la Suisse romande et ses instituts de recherche.

Enfin, le technopôle de Delémont sera notre vitrine en matière de technologies médicales. Il est bien évident que l'évolution esquissée et que je souhaite ardemment pour notre canton, son économie, son marché du travail et sa population doit pouvoir s'appuyer sur une stratégie cantonale plus affirmée d'orientation et de formation professionnelle, de développement des compétences et de formation continue en phase avec les besoins d'une industrie diversifiée et modernisée. Les moyens engagés par l'Etat devront être à la hauteur de ce défi. La mise en œuvre d'EFEJ+ en constitue une étape indispensable.

Quels objectifs d'identification pour EFEJ+, en deux mots?

En décidant de doter le Jura d'un centre cantonal de développement des compétences des demandeurs d'emploi, le Gouvernement s'est d'ores et déjà engagé à relever le défi de l'employabilité des Jurassiens. C'est une condition impérative à la modernisation de notre tissu industriel et à la maîtrise de l'ouverture des frontières en limitant les risques de substitution progressive de la main-d'œuvre jurassienne. C'est par-là même un facteur important de cohésion sociale et de l'identification de notre population au territoire jurassien et à son développement harmonieux.

Votre mot de la fin?

Les cinq à sept prochaines années seront décisives pour l'avenir du Jura. Notre tradition industrielle, le savoir-

faire et les compétences reconnues de la main-d'œuvre jurassienne et de nos entreprises nourrissent déjà aujourd'hui le Jura industriel de demain.

Plusieurs d'entre elles sont d'ores et déjà activement engagées dans la voie d'avenir de l'innovation et de la diversification.

«L'avenir est notre affaire», cet ouvrage important de Denis de Rougemont m'avait marqué lors de mon engagement, il y a quelque trente ans, au service de l'Etat jurassien. La pensée et l'action de Denis de Rougemont me paraissent toujours très actuelles lorsqu'il désigne les «régions civiques» comme actrices de leur avenir. Son souci aigu du dialogue des cultures doit nous encourager dans notre volonté d'ouverture économique et culturelle en direction de nos voisins et amis de la région basiliensis.

Willemin-Macodel, acteur-clé de la machine-outil dans le Jura

De ses locaux flambant neufs, l'entreprise familiale delémontaine, 220 employé(e)s au total, dont 180 en Suisse (Delémont), a pignon sur le monde. Et mise plus que jamais sur l'innovation pour conquérir de nouveaux marchés. Portrait. Texte Didier Walzer

Willemin-Macodel fabrique des machines-outils, principalement des centres d'usinage 5 à 10 axes pour l'usinage directement à partir de la barre ou en reprise sur les tours frontaux. «En quantité, les centres d'usinage représentent plus de 85% de notre business, indique Olivier Haegeli, responsable administratif et financier de l'entreprise familiale (ndlr: le père, Blaise, en est le directeur général et fondateur et son autre fils, Patrick, chargé du marketing et du marché russe; – les deux enfants ont grandi à Delémont). La société conçoit des produits clé en main, prêts à produire, que nous développons et réalisons nous-mêmes avant de les

vendre. Nous ne faisons pas de sous-traitance.»

La firme mise sur l'innovation permanente et dispose d'un bureau technique ad hoc composé d'une vingtaine de personnes. «Nous n'hésitons pas à relever de nouveaux défis technologiques, car nous ne reculons jamais devant une problématique soumise par un client potentiel.»

Forte présence à l'étranger

Le premier marché de Willemin-Macodel est le domaine médical (implantologie dentaire, prothèses, instruments, etc.). L'horlogerie suit: usinage de boîtes

de montre, platines, ponts, cadrans... «L'aéronautique, l'aérospatiale et le secteur énergétique constituent une part des autres marchés dans lesquels nous sommes également actifs. Dans ces domaines, nous parlons principalement d'usinage de pales – notamment pour les moteurs à réaction – ou de pièces pour des dispositifs de guidage.»

Olivier Haegeli paraphrase volontiers le président américain Barack Obama et son slogan de campagne «Yes, we can», soit «Oui, nous le pouvons». «Ce sont les gènes de notre société. L'innovation nous pousse en avant et nous ouvre les portes des marchés étrangers.» Willemin-Macodel est ainsi implantée

Olivier Haegeli, responsable administratif et financier de Willemin-Macodel.

La problématique d'un franc suisse trop fort

Olivier Haegeli, directeur administratif et financier de Willemin-Macodel, souligne que la force actuelle du franc suisse pose problème. «Nous avons été contraints de procéder à des adaptations de prix sur les marchés européens, mais la baisse de l'euro n'est de loin pas compensée. Si cela perdure et rien, pour l'instant, ne permet d'affirmer le contraire, l'année prochaine s'annonce plus ardue.»

Cette situation pénible sur le front du franc suisse oblige Willemin-Macodel à regarder de plus en plus loin, dans des pays où l'on achète en euros ou en dollars. «Notre ferme volonté est évidemment de continuer à produire et à faire produire en Suisse en raison de la proximité et du savoir-faire des intervenants. Dans cette optique, un franc suisse trop fort sur le long terme constitue un handicap. Nous pourrions alors solliciter un coup de pouce de la Banque nationale. D'autant que le risque d'inflation semble contenu en ce moment. Mais nous savons et comprenons les raisons pour lesquelles elle ne le fera pas.»





depuis plus de 20 ans en Chine et en Russie. «Nous devons être l'une des premières entreprises régionales familiales à être allés aussi loin.»

Le premier marché de la firme delémontaine est toutefois la Suisse, puis l'Europe occidentale, les Etats-Unis, la Russie et la Chine. «Nous sommes aussi très présents au Brésil, en Inde, au Japon et en Israël.»

En Allemagne, aux Etats-Unis, en Chine et en Russie, Willemin-Macodel a même ses propres succursales employant une quarantaine de personnes.

La crise a peu affecté Willemin-Macodel

La société a mieux traversé la crise que la majeure partie des acteurs du secteur. «A preuve, au niveau de la production, nous n'avons pas recouru au chômage partiel», se réjouit Olivier Haegeli.

Cela s'explique par le fait que son point fort étant l'innovation, la firme n'a nullement freiné ses dépenses

de recherche et de développement. Idem au niveau de la prospection des marchés. «Ajoutons que la stabilité du secteur médical nous a aussi permis de franchir le cap sans trop de dégâts.»

Sur l'ensemble de 2010 et alors que l'année avait mal commencé, Willemin-Macodel produira autant de machines qu'en 2008, année record pour l'entreprise. «Désormais, nous avons une vision à 5-6 mois et nos carnets de commande sont remplis jusqu'en mars 2011 avec de bonnes perspectives au-delà.»

S'installer sur de nouveaux marchés est un souci constant de l'entreprise. «Comme nous sommes un acteur de taille moyenne dans la machine-outil, il nous faut mettre la priorité sur les marchés existants tout en cherchant à nous développer de manière cohérente sur de nouveaux, cela, bien sûr, en fonction de notre capacité à produire et à assurer le service.»

Une prudence tout helvétique qui réussit plutôt bien à Willemin-Macodel.



Bâtiment ultramoderne, organisation du travail plus rationnelle

Avec sa nouvelle usine de Delémont, qui a ouvert ses portes en 2008, Willemin-Macodel s'est taillé un costume sur mesure en fonction de ses flux logistiques et de ses besoins en termes de surface, selon les propres termes d'Olivier Haegeli, directeur administratif et financier. En est résulté un bâtiment de 9000 m² (avec une réserve de terrain de 5000 m²) situé sur une parcelle de 16000 m².

«Auparavant, nous étions dispersés sur cinq sites: deux à Bassecourt, Courfivres, Glovelier et Courroux. D'où des difficultés logistiques, d'organisation et de contrôle du travail. «C'est pourquoi, dès le rachat de Willemin-Machines par Willemin-Macodel, en 2003, le projet de nouvelle usine a été à l'ordre du jour.»

L'architecture résolument moderne de l'édifice n'est toutefois que la partie visible de l'iceberg. «Nous avons beaucoup planché sur l'organisation du travail interne, amélioré les flux. Le tout est bien plus rationnel qu'avant, ce qui engendre un gain de temps et de productivité considérables.»

Un soutien pour former vos nouveaux collaborateurs

Les allocations d'initiation au travail (AIT) proposées par l'assurance chômage soutiennent financièrement la formation initiale et nécessaire mise sur pied dans l'entreprise en faveur de tout nouveau collaborateur. **Eclairage.** Texte Gilles Coullery

Les avantages

- une diminution de votre charge salariale pendant la phase de formation
- une adaptation des compétences de votre nouvel employé aux exigences du poste
- malgré l'aide du chômage, le nouveau collaborateur fait partie intégrante du personnel dès le 1^{er} jour et interrompt par conséquent ses recherches d'emploi.

L'aide financière peut être octroyée pour une durée de 3 à 6 mois et même jusqu'à 12 mois pour les travailleurs de plus de 50 ans. Elle se monte à 60% du salaire les deux premiers mois puis baisse à 40% les troisième et quatrième mois pour tomber à 20% les cinq et sixième mois.

Pour pouvoir bénéficier des AIT, **les conditions** à remplir sont les suivantes:

- conclure avec un demandeur d'emploi un contrat à durée indéterminée avec un salaire conforme aux usages professionnels et locaux
- présenter un plan de formation et assurer un encadrement adéquat durant la phase d'initiation.

Les AIT soutiennent l'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi qui rencontrent des difficultés à trouver un travail (âge avancé, handicap, antécédents professionnels lacunaires, chômage de longue durée, manque d'expérience en cas de chômage élevé, etc.).

La procédure à suivre: le travailleur et l'employeur qui sollicitent le versement d'AIT doivent déposer leur demande auprès de l'Office régional de placement (ORP) au plus tard le 1^{er} jour de travail.

Les conseillers ORP sont à l'entière disposition des entreprises afin de leur proposer des candidats en cas de besoin et dans tous les cas pour renseigner et accompagner les employeurs dans leurs démarches en relation avec la perception d'allocations d'initiation au travail.

Infos

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'Office régional de placement de votre district:

- Rue de la Jeunesse 1, 2800 Delémont, tél. 032 420 39 40
- Avenue Auguste-Cuenin 15, 2900 Porrentruy, tél. 032 420 88 30
- Rue Bel-Air 5, 2350 Saignelégier, tél. 032 420 47 30



Impressum

Parution

4 numéros par an

Rédacteur responsable

Didier Walzer
didier.walzer@jura.ch

Photo de couverture

Darrin Vanselow

maquette

custom-design.ch

Tirage

2'500 exemplaires
imprimé à Delémont (JU)

Rédaction

Objectif Emploi
Rue du 24-Septembre 1
CH-2800 Delémont

www.jura.ch/amt